

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-neuf,

le 5 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
27 FEVRIER 2019

DATE d'AFFICHAGE
11 MARS 2019

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 27
Votants : 36

Etaient Présents : M. Bernard AUDRAN, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mme Emmanuelle GONCALVES, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Patrick BEILLON, - Daniel BOURZEIX, Jean-François BREGER, - Jean-Claude FOUCAUT, - Mme Bernadette GRIGNON, - M. Eric LIPPENS, - Mme Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Mme Régine ROSSET.

M. Patrick BEILLON donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD

M. Daniel BOURZEIX donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL

M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

M. Jean-Claude FOUCAUT donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE

Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN

M. Eric LIPPENS donne pouvoir à Mme Colette BENOIT

Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN

M. André PAJOLEC donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

Mme Régine ROSSET donne pouvoir à M. Alain GUIHARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Thérèse CABON a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°38-2019 – FINANCES – BUDGET ANNEXE SPANC (403) - ADOPTION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2018**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2018 du budget annexe SPANC.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

BALANCE	
Dépenses Fonctionnement	77 429,30
Recettes Fonctionnement	109 139,28
Bilan exercice 2018	31 709,98
Résultat antérieur reporté	-7 302,21
Résultat de clôture Section de Fonctionnement	24 407,77
Dépenses Investissement	0,00
Recettes Investissement	3 078,25
Bilan exercice 2018	3 078,25
Résultat antérieur reporté	18 603,58
Résultat de clôture Section d'Investissement	21 681,83
Total Dépenses	77 429,30
Total Recettes	112 217,53
BILAN exercice 2018	34 788,23
Résultat antérieur reporté	11 301,37
RESULTAT de clôture fin exercice 2018	46 089,60

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
011 Charges à caractère général	60 855,00	33 540,15	55,11	27 314,85	44,89
012 Charges de personnel	42 755,00	40 666,51	95,12	2 088,49	4,88
65 Autres charges de gestion courante	159,79	144,39	90,36	15,40	9,64
67 Charges exceptionnelles	200,00		0,00	200,00	100,00
Sous-total écriture réelles	103 969,79	74 351,05	71,51	29 618,74	28,49
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
002 Résultat reporté *	7 302,21		0,00	7 302,21	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 083,00	3 078,25	99,85	4,75	0,15
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	10 385,21	3 078,25	29,64	7 306,96	70,36
TOTAL Dépenses de fonctionnement	114 355,00	77 429,30	67,71	36 925,70	32,29

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services	108 350,00	95 274,03	87,93	13 075,97	12,07
74 Subventions d'exploitation	6 000,00	13 789,20	229,82	-7 789,20	-129,82
75 Autres produits de gestion courantes	5,00	1,13	22,60	3,87	77,40
77 Produits exceptionnels		74,92		-74,92	
Sous-total écriture réelles	114 355,00	109 139,28	95,44	5 215,72	4,56
TOTAL Recettes de fonctionnement	114 355,00	109 139,28	95,44	5 215,72	4,56

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
20 Immobilisations incorporelles	15 000,00		0,00	15 000,00	100,00
21 Immobilisations corporelles	6 686,58		0,00	6 686,58	100,00
Sous-total écriture réelles	21 686,58	0,00	0,00	21 686,58	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	21 686,58	0,00	0,00	21 686,58	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2018	CA 2018	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
001 Solde d'exécution reporté *	18 603,58		0,00	18 603,58	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 083,00	3 078,25	99,85	4,75	0,15
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	21 686,58	3 078,25	14,19	18 608,33	85,81
TOTAL Recettes d'investissement	21 686,58	3 078,25	14,19	18 608,33	85,81

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2018, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe SPANC pour l'exercice 2018 présenté par le Président de séance.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 21/03/19
Le Président,